

A M. l'Electeur

de Mayence.

1. April 1688.

Monsieur l'Electeur;

Il s'en est peu fait que c'est l'Electeur Electeur, est
trouvé mon fils par. Il a pleu au Roy de me
faire tant par son ^{deputé} par, ^{l'Electeur} son onneur de s'obliger
qu'en fin il n'y a plus en moi de m'en de défendre,
quelque espérance que j'ay à prodire ce précieux
Person de vous avec mourir. Je lui ay donc
ordonné d'informer ce s'adresser de D. A. F. que tout
ce qui se peut de francs. Aussi ^à ^{mon} ^{roy} en il
de avoir bon besoin, la méthode du bon P. R. En
n'estant pas de grande considération ^{aujourd'hui} comme en
peu d'années la science s'est élevée à grande par.
Encor n'en s'en en pas tout ce qui se doit savoir
escomme il me a le que ^{par} ^{de} ^{des} ^{des}
(Comité) que in Liedon avec longiori aui d'ignora.
Je supplie tout-Elle V. A. d'avoir agréable
le peu de service que m'a eu moyen de la j'ordonne
en c. le par ce occasion; ce se de vouloir accorder
que s'il y en a le plus grand de ma part
ou j'ay priver indubitable l'honneur de la com
elle me trouva toujours plein d'ambition de
pouvoir acquiescer la grace d. l'roy avec

[Faint, illegible handwritten text in cursive script, likely a letter or manuscript page.]

[Handwritten text on the right edge of the page, partially cut off.]